



Indemnisation chômage demission

Par **josa**, le **03/10/2015** à **18:37**

Bonjour etant au chômage depuis le 01 01 2015 rupture conventionnelle je vais surement retravaille mais dans une autre region soit en cdd 4 mois soit 6 mois en CUI CAE

J ai plus de 60 ans.

Mon epouse qui travaille a mitemps voudrait tout comme moi changer de region bien entendu. question Si elle demissionne (demission eligible je crois)a t elle droit au chômage et a l allocation ?

Merci

Par **P.M.**, le **04/10/2015** à **10:15**

Bonjour,

Le mieux serait de poser la question à Pôle Emploi éventuellement sur leur site internet pour avoir une réponse écrite car même si la démission légitime est assez largement admise dans le cas du suivi du conjoint qui retrouve un nouvel emploi, on peut s'interroger lorsqu'il s'agit d'un CDD d'une telle durée...

Par **Madeleine5636**, le **04/10/2015** à **18:14**

Faite attention à <http://www.pole-emploi.fr/accueil/> ce sont des incompetents.